

Portail National de Signalement des Thèses PNST

www.pnst.cerist.dz

Manuel d'utilisation



Département Information Scientifique et Technique www.dist.cerist.dz

©CERIST 2015

Table des matières

1.INTRODUCTION	1
2- ACCES AU PORTAIL PNST	3
2.1. LES RUBRIQUES DU PORTAIL	3
2.2. LES MODULES DU PORTAIL PNST	10
3. LA RECHERCHE	11
3.1. RESULTAT DE LA RECHERCHE	12
3.2. LA REFERENCE DE LA THESE	13
4- LA SYNTAXE UTILISEE SUR LE PNST	14
5- MODULE SAISIE ET MISE A JOUR DES DONNEES PAR LE CHERCHEUR (SIGNALEMENT)	16
6- MODULE CONTROLE DES DONNEES ET ADMINISTRATION PAR LA POST GRADUATION	20
6-2- LA VERIFICATION	21
- Procedure de la Verification	22
7- MODULE VALIDATION DES SUJETS EN COUR PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE	24
- Impression de la reference de la these	26

1. Introduction

Le Portail national de signalement des thèses (PNST) est un dispositif global d'accès à la production scientifique des chercheurs en matière de thèse (magistère, doctorat et doctorat LMD). Il couvre tout le circuit de production de la thèse : du signalement du sujet et sa validation jusqu'à la diffusion de la thèse soutenue.

Conformément au décret n° 153 du 14 Mai 2012, relatif à la création d'un fichier central des mémoires et thèses et fixant les modalités d'alimentation, et d'utilisation, le doctorant dispose de :

- L'exclusivité sur le sujet traité.
- Le droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant.

Le PNST se veut être un réservoir exhaustif pour les travaux de recherches en cours en Algérie.

Ses principaux objectifs sont :

- Accélérer le processus de validation des sujets
- Faciliter le dépôt des thèses soutenues
- Signaler et recenser toute la production scientifique
- Valoriser les travaux de Recherche en cours (Magister, Doctorat)
- Eviter la redondance et le plagiat des travaux de recherches.
- Faciliter la création de réseaux de recherche et de chercheurs.
- Servir de base pour une cartographie de la recherche et des réseaux de chercheurs.
- Valoriser l'activité de recherche et des chercheurs par la génération des produits informationnels à valeur ajoutée.
- Offrir l'accès au texte intégral
- Assurer un archivage pérenne

Le PNST permet de :

- Constituer une base de données sur les projets de recherche en cours.
- ➤ Valoriser les travaux de Recherche en cours (Magister, Doctorat)

Ce manuel décrit les modules du portail PNST à savoir :

- Signalement des thèses
- Vérification des sujets similaires
- Validation des sujets de recherche
- Procédure d'accés au Portail pour les différents usagers : le thésard, la Post-Graduation, le Conseil scientifique.
- Ainsi que la recherche multi critère : par mot e titre, auteur, auteur, encadreur, mots clés,...

2- Acces Au Portail PNST

L'accès au portail PNST se fait via l'adresse suivante : www.pnst.cerist.dz

La page d'accueil du PNST affiche une vue d'ensemble sur les rubriques du portail: (fig.1).



fig.1: Page d'accueil du portail PNST.

2.1. les rubriques du portail

Le portail contient les rubriques suivantes : accueil, Nos partenaires, statiques, liens utiles, FAQ, A propos des droits d'auteurs et le lien connexion pour accéder aux différents modules.

L'onglet Nos partenaires affiche une liste des différents partenaires concernés par le portail (fig.2), à savoir :

- Le Ministère de l'Enseignement Superieur et de la Recherche Scientifique,
- Les institutions académiques algériennes (Universités, Centres universitaires, Ecoles et Instituts nationaux).



fig.2: Les partenaires du Portail.

L'onglet Statistiques affiche un tableau contenant différentes statistiques concernant :

- le nombre total d'universités, de centres universitaires participants au Portail,
- le nombre total des sujets en cours, signalés dans l'ensemble des établissements,.. (fig.3)



fig.3: L'affichage des statistiques.

L'onglet Statistiques contient aussi un moteur de recherche permettant la recherche par établissement et par participation. Une fois le type de statistique et l'établissement séléctionnés, des statistiques le concernant sont affichées (fig.4), réparties comme suit :

 des statistiques concernant le nombre total des sujets en cours et des thèses soutenues, et des statistiques détaillées par moi, avec la possibilité de choisir l'année.

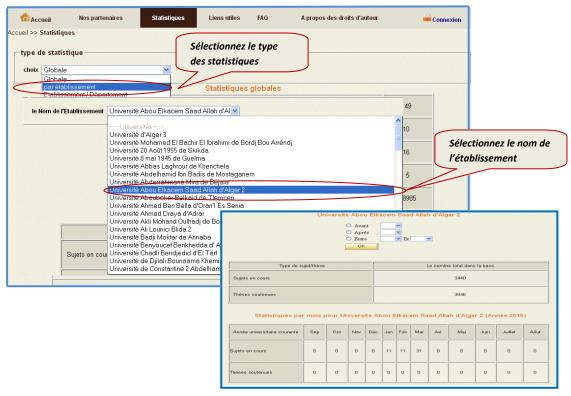


fig.4: affichage des statistiques pour chaque établissement.

L'onglet Liens utiles affiche une liste exhaustive des différents portails nationaux développés au niveau du CERIST, ainsi que quelques portails similaires au PNST. (fig.5)



fig.5: contenu de l'onglet liens utiles.

L'onglet FAQ contient des réponses aux questions les plus fréquemment posées par les différents usagers du portail PNST. (fig.6)

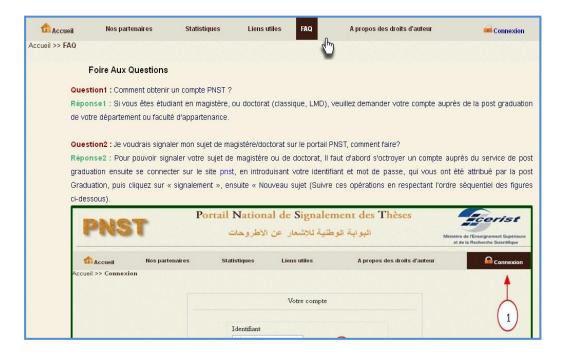


fig.6: contenu du FAQ.

L'onglet A propos des droits d'auteur affiche l'Ordonnance n° 03-05 du 19 Journada El Oula 1424, correspondant au 19 juillet 2003 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins (fig.7), qui définit les droits d'auteur et les droits voisins, ainsi que les œuvres littéraires ou artistiques protégées (entre autre les recherche scientifiques et techniques (*l'Article 04*)) et fixe les sanctions des préjudices subis par la violation de ces droits.

Par ailleurs, *l'article 06* de la même ordonnance certifie que le titre d'une œuvre est aussi protégé que l'œuvre elle-même.



fig.7: Ordonnance relative aux droits d'auteurs et aux droits voisins.

Outre les rubriques citées ci-dessus, le PNST permet également à ses usagers, le thésard en particulier, de télécharger une thèse soutenue via le site SNDL, en cliquant sur le lien **Télécharger une thèse .PDF**, qui se touve sur la page d'acueil, là il faut se loguer sur le site SNDL en introduisant l'identifiant et le mot de passe qui sont attribués par la bibliothèque. (fig.8).



fig.8: Les étapes à suivre pour télécharger une thèse.

- Une fois sur le site SNDL (fig.9):
 - 1) cliquez sur la rubrique PORTAILS, sur la barre du menu principale ;
 - 2) cliquer sur l'URL du Portail PNST.



Fig.9: L'accés au PNST via le SNDL.

La page d'accueil du portail PNST contient le manuel d'utilisation du PNST en format PDF, decrivant le fonctionnement du portail et ses différents modules (fig.10).



fig.10: Le téléchargement du guide.

2.2. les modules du Portail PNST

Les modules disponibles sur le portail PNST sont (fig.11):

- Signalement des sujets en cours.
- vérification des sujets signalés par l'agent de vérification .
- Validation des sujets par le conseil scientifique.

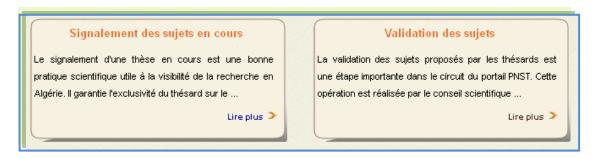


fig.11: modules du portail PNST.

N.B: pour faciliter l'accès au texte intégral des thèses, ces dernières sont déposées sur le CCdz, et les liens sont exportés vers le PNST, ainsi la visibilité de ces thèses et leur texte intégral est assurée sur le PNST.

3. LA RECHERCHE

Le PNST permet à ces usagers d'effectuer deux types de recherche leur permettant d'accéder directement à la base de donnée du portail :

- 1) Recherche simple (par titre).
- 2) Recherche avancée (multicritères).

pour éffectuer une recherche simple, saisissez dans le champ « *Recherche par titre* » le titre ou une partie du titre, puis clique sur pour lancer la recherche.

Pour approfondir la recherche, il suffit de cliquer sur Recherche Avancée sur la page d'aceuil, un masque de saisie est affiché vous permettant d'effectuer la recherche selon plusieurs critères : (fig.12).

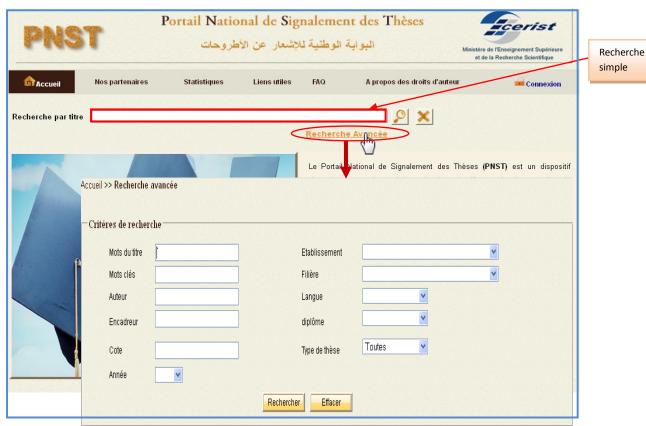


Fig.12: la recherche sur PNST.

Les critères de la recherche avancée sont: Mots du titre (un mot du titre de la thèse que vous cherchez), Etablissement (l'établissement auquel est affilié l'auteur de la thèse), Mots clés, Auteur, Encadreur, Filière, Langue (la langue dans laquelle la thèse a été rédigée), Diplôme, Cote, Année. type de la thèse que vous cherchez (toutes les thèses, celles en cours ou bien celles soutenues). Rechercher Pour lancer une recherche. Effacer Pour effacer la saisie. 3.1. Resultat de la recherche Le résultat de la recherche s'affiche en bas de la page en forme de liste des sujets trouvés dans la base de données, contenant les informations suivantes : titre, auteur, directeur de la thèse,

statut, (signalé, vérifié, validé, rejeté, à modifier, soutenue, indéxé)

cote,

date de création de la notice,

le lien.

En cliquant sur un titre du sujet vous aurez la notice plus détaillée relative à ce sujet, en format public (fig.13).

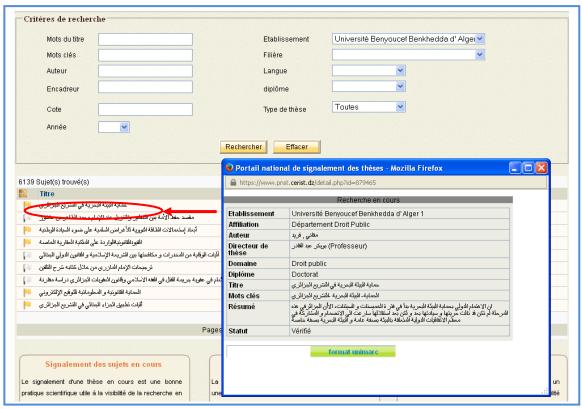


fig.13: Affichage du résultat de la recherche.

3.2. La référence de la thèse

la notice bibliographique (fig.14) contient les informations suivantes :

Etablissement, Affiliation, Auteur, Directeur de thèse, Domaine, Diplôme, Titre, Mots clés, Résumé, tatut.

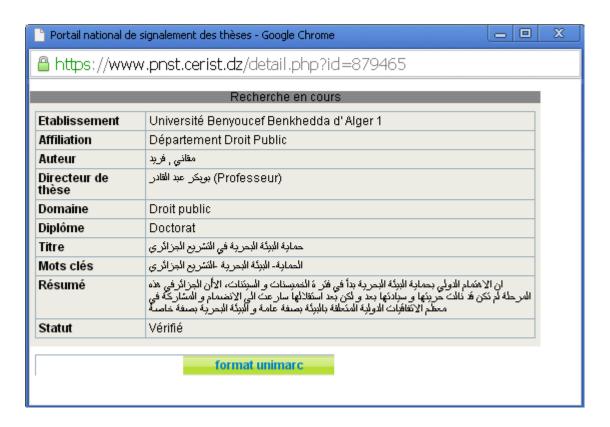


fig.14: La notice.

4- LA SYNTAXE UTILISEE SUR LE PNST

L'alimentation de la base de données du portail PNST nécessite le respect d'un certains nombre de règle de typographies.

Les objectifs de la typographie sont nombreux, à savoir:

- Une meilleure compréhension de thème de recherche,
- lever les ambiguïtés qui peuvent conduire à des erreurs,
- Avoir une notice bibliographique normalisée et facile à lire.

La plupart des règles présentées ici sont à respecter impérativement pour l'écriture du titre, les mots-clés et le résumé du thème de recherche.

Règles de base de typographie :

SIGNE DE PONCTUATION	REGLES DE SAISIE
Le point (.) et la virgule (,)	Pas d'espace avant, un espace après. Ne jamais
	mettre une virgule avant une parenthèse, un
	crochet, un tiret
Les deux points (:), le point virgule (;), le point	Précédés et suivis d'un espace
d'interrogation	
Les points de suspension	Toujours collés au mot qui les précède, un
	espace après
Les apostrophes	Pas d'espace ni avant ni après et pas de
	majuscule après sauf s'il s'agit d'un nom propre
Les parenthèses	La parenthèse ouvrante est précédée d'un
	espace avant, la parenthèse fermante est suivie
	d'un espace après. Il n'y a pas d'espace après la
	parenthèse ouvrante ni avant la parenthèse
	fermante
Les guillemets	Les guillemets ouvrant sont précédés d'un
	espace avant, les guillemets fermants sont
	suivis d'un espace après. Pas d'espace après le
	guillemet ouvrant ni avant le guillemet fermant
AUTRES SIGNES	REGLES DE SAISIE
Les abréviations	Elles sont toujours suivies d'un point. A noter
	que l'abréviation de "et cetera" (etc.) est
	toujours précédée d'une virgule mais jamais
	suivie de point de suspension
Les dates	Les noms de mois ne prennent pas majuscule
Les sigles	Composés en capitale sans points entre les
	lettres (ONU). Il faut développer en toutes
	lettres les sigles méconnus
Les Nombres	Les noter en chiffre sans espace (20000 et non
	pas 20 000)
	I.

5- MODULE SAISIE ET MISE A JOUR DES DONNEES PAR LE CHERCHEUR (SIGNALEMENT)

Vous êtes thésard, pour pouvoir signaler votre sujet vous devez :

- 1- Accéder au site du portail www.pnst.cerist.dz
- 2- sur la barre du menu principal cliquez sur Connexion



3- Introduisez l'identifiant et le mot de pase qui vous ont été attribué par la Post Graduation. (fig.15)

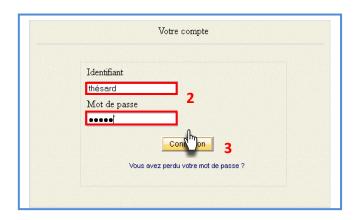


fig.15: Authentificatin du thésard.

Ensuite, vous serez dans la mesure de pouvoir signaler votre sujet de recherche, en cliquant sur l'onglet *Signalement*, puis sur <u>Nouveau sujet</u>.

Un formulaire de signalement est affiché, vous devez remplir les champs qui sont obligatoires. (fig.16)

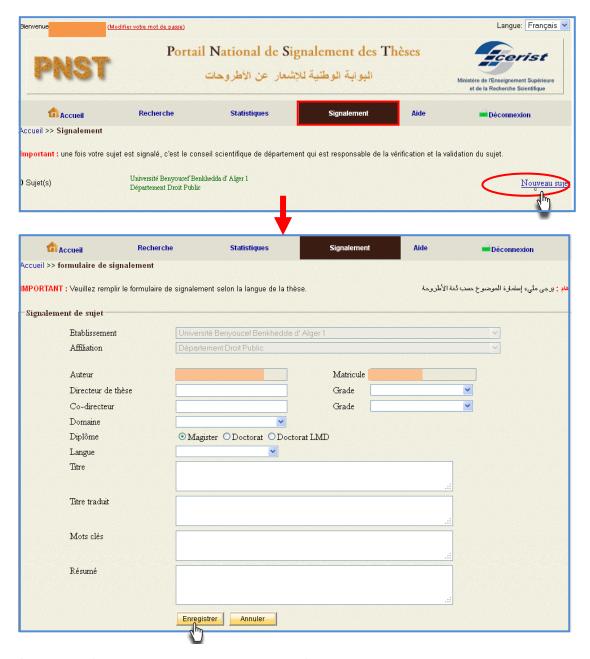


fig.16 : Procédure de signalement du sujet de thèse.

Les champs *Etablissement* et *Affiliation*, correspondent par défaut à l'Université et au département auxquels vous êtes affectés.

Auteur : introduisez le NOM et le Prénom, le Nom doit être en majuscule, pour le Prénom c'est la première lettre qui doit être en majuscule.

Matricule: c'est le numéro d'immatriculation attribué par l'Université.

Directeur de thèse : introduisez le Nom et Prénom de l'encadreur

Grade: mentionnez le grade du Directeur de Thèse.

Co-directeur de thèse : introduisez le NOM et le Prénom du co-encadreur

Grade: mentionnez le grade du co-encadreur.

Domaine : mettez la spécialité (le domaine de recherche concerné)

Diplôme : indiquez la nature du diplôme (Magistère, Doctorat)

Langue : indiquez la langue dans laquelle est/ou sera rédigée la thèse

Titre: c'est le titre de la thèse dont La première lettre du premier mot doit être en majuscule, Il n'y a ni point ni espace à la fin du titre propre.

Mots clés : introduisez entre deux (02) et cinq (05) mots clés, (selon l'importance du sujet. La séparation entre les mots clés se fait par un point virgule (;).

Résumé: introduisez un résumé indicatif de la thèse contenant de deux (02) à six (06) lignes, selon la norme ISO 214 (2004).

Une fois le formulaire dûment rempli, cliquez sur Enregistrer pour valider le signalement Vous avez aussi la possibilité d'annuler l'action en cliquant sur Annuler.

Pour vous déconnecter cliquez sur Déconnexion sur la barre du menu principal.



Note:

Pour modifier votre sujet, il ya deux cas de figures :

1- Avant la validation du sujet par le conseil scientifique :

Si au cours de la réalisation de la thèse le sujet a subi des modifications légères, ces dernières peuvent être effectuées par le thésard lui-même. Par conséquent le statut du sujet devient signalé et doit faire l'objet d'une deuxième vérification par l'agent qualifié, et ensuite sera validé par le conseil scientifique. Par contre, si les modifications sont

profondes ou radicales le thésard doit supprimer le sujet de la base et s'inscrire de nouveau au portail afin de signaler son nouveau sujet.

2- Après la validation du sujet par le conseil scientifique :

Si le conseil scientifique du département de l'affiliation a validé le sujet, et pour que ce dernier préserve son statut « validé », les modifications souhaitées seront réalisées par les administrateurs du portail PNST au niveau du CERIST.

Pour éviter ce désagrément, il serait souhaitable que le thésard soit sûr du sujet avant de le signaler.

6- MODULE CONTROLE DES DONNEES ET ADMINISTRATION PAR LA POST GRADUATION

La post Graduation de chaque département possède un compte, lui permetant d'accéder au Portail afin d'inscrire les thésards et leur créer des comptes pour pouvoir signaler leurs sujets de thèse.

6-1- Administration

L'onglet Administration contient les rubriques suivantes :

Utilisateurs, Domaines, Etablissements, Affiliations.

Utilisateurs : affiche une liste des thésards inscrits, ainsi que le compte du responsable de la Post graduation ; leurs identifiant, Nom, Prénom, e-mail, rôle et statut.

Pour ajouter un nouvel utilisateur ou pour créer un nouveau compte il suffit de cliquer sur <u>Nouveau</u>, le formulaire suivant s'affiche (fig.17), permetant l'identification du thèsard en lui attribuant un Identifiant, mot de passe, Nom, Prénom, Email. En indiquant le rôle (thésard), et sélectionnant le statut (active ou innactive), le mode d'accès (exclusive, multiple), ainsi que l'Etablissement et l'affiliation.

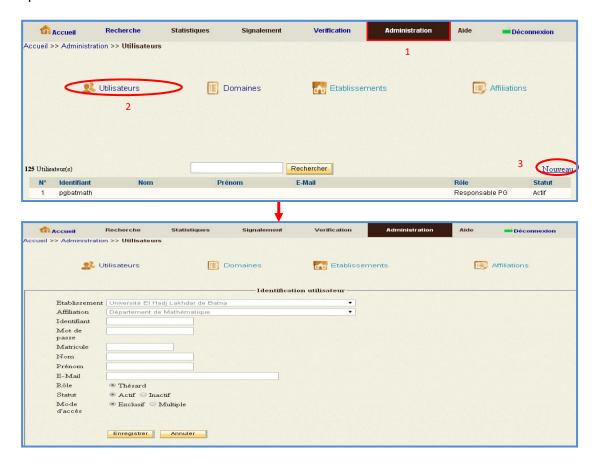


fig.17 : Procédure de création de compte pour le thésard.

Domaines: affiche une liste de tout les domaines.

Etablissements: affiche une liste des établissements adhérents au Portail PNST.

Affiliations: affiche une liste de toutes les affiliations.

6-2- La Vérification

La *vérification* des sujets signalés par les thésards se fait au niveau de la post graduation par un agent de vérification, possédant un compte qui lui est attribué par les administrateurs du portail PNST pour y accéder, visualiser les sujets insérés par les thésards et les vérifier, en effectuant la recherche dans la base de données, pour pouvoir fournir une réponse au Conseil Scientifique.

Pour y accéder, l'agent de vérification doit cliquer sur <u>Connexion</u> qui se trouve sur la page d'accueil, (fig.18), introduire ensuite son login et son mot de passe, puis cliquer sur « OK »,



fig.18: Authentification de l'agent de vérification.

En cliquant sur l'onglet Verification une liste de tous les sujets insérés s'affiche, ainsi qu'un moteur de recherche permettant la recherche par mot du titre et/ou auteur, dans cette liste. (fig.19).



fig.19: Liste des sujets signalés à vérifier.

- Procédure de la Vérification

l'agent de vérification procède au contrôle des sujets signalés par les thésards affiliés à son département en se référant à la base de données du portail PNST.

La vérification des sujets en cours s'effectue en utilisant les critères suivants :

- Mots du titre,
- Mots clés,
- Mots du résumé.

Une recherche combinée entre ses critères peut être également utilisée.

Pour mettre la réponse de la vérification, l'agent de vérification doit sélectionner le sujet, la page affiche le formulaire de signalement, doté d'un champ supplémentaire réservé aux *résultats de la vérification*. A ce stade aucune modification sur les informations introduites par le chercheur n'est possible.

La réponse diffère selon l'existence ou non de sujets similaires. Donc, Il y' a deux types de réponse :

- Dans le cas de l'inexistence de sujets similaires, la réponse est formulée comme suit : « le sujet n'a pas été signalé au niveau de la base de données».
- En cas ou il existe des sujets similaires la réponse est sous forme d'une notice bibliographique de chaque thèse trouvée avec les informations suivantes:
 « titre/auteur.-spécialité.-nature du diplôme.-statut de la thèse (lieu et année de soutenance, en cas ou la thèse est soutenue), le cas échéant (sujet en cours), (fig.20)

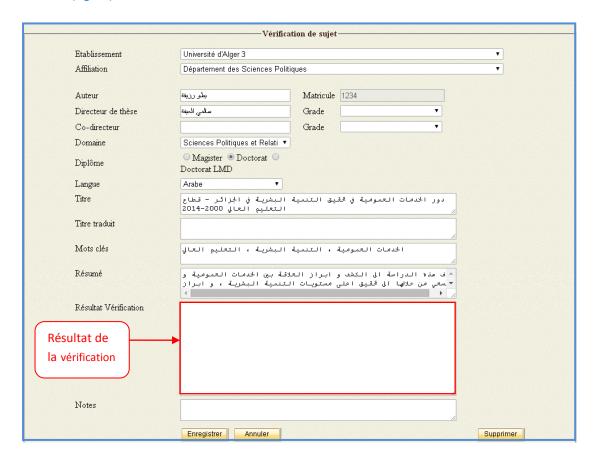


fig.20 : Résultat de la vérification.

Après être vérifié et enregistré, le sujet signalé prend un nouveau statut dans la liste et sera affiché avec le statut « vérifié »

Note: une fois les sujets vérifiés par l'agent de vérification, ils seront envoyés directement au compte du Conseil Scientifique. par conséquense, l'onglet **Vérification** affiche : **0** sujet(s).

7- MODULE VALIDATION DES SUJETS EN COUR PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique de chaque département consulte les réponses données par l'agent de vérification et décide sur l'acceptation ou le rejet du sujet signalé par le thésard.

Pour accéder au portail, le conseil scientifique utilise les paramètres d'accès qui lui sont attribués par les administrateurs du système.

En cliquant sur le lien <u>Connexion</u> qui se trouve sur la page d'accueil du portail, la page suivante apparait lui permettant de se connecter au portail (fig.21)

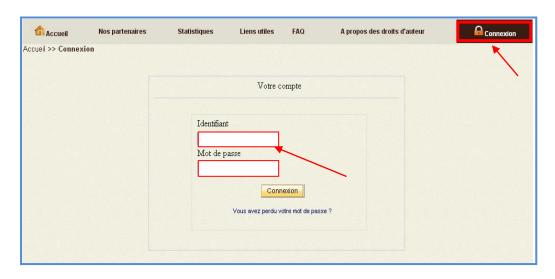


fig.21: Authentification du Conseil Scientifique.

Une fois connecté, un membre du conseil scientique poura visualiser <u>les réponses de l'agent de vérification</u>, et par la suite valider les sujets de thèse en cliquant sur l'onglet <u>Validation</u> la liste des sujets vérifiés est affichée (fig.22).



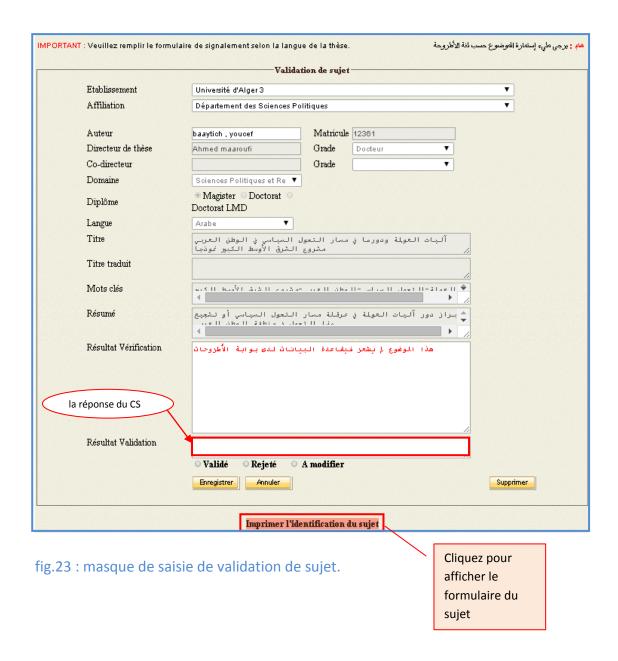
fig.22 : liste des sujets à valider par le Conseil Scientifique.

en cliquant sur le titre du sujet, un masque de saisie s'affiche (fig.23). celui-ci contient toutes les informations sur le sujet rédigées par le thésard lui-même, ainsi que le résultat de la vérification effectuée par l'agent de vérification. En ce moment là, le conseil scientifique du département valide, rejette, ou bien demande la modification du sujet du thésard.

Le conseil scientifique argumente sa décision (validation/rejet/à modifier) en expliquant ses raisons dans le champ : « **Résultat validation** » réservé à cette finalité.

Par la suite, la confirmation de la réponse se fait en cliquant sur Enregistrer

Et à l'affichage le sujet se vera changer de statut de « vérifié » à « validé » ou bien « rejetté » ou bien « à modifier ».



- Impression de la référence de la thèse

pour afficher le formulaire doté de la réponse de la vérification et celle de la validation il faut cliquer sur « imprimer l'identification du sujet ». Ensuite, il suffit de cliquer sur « imprimer » en haut de la page du formulaire pour avoir une copie du formulaire (fig.24).



IDENTIFICATION DU SUJET المؤسسة الجامعية: Université d'Alger 3

Département des Sciences Politiques: القسم

Auteur	baaytich , youcef (Matricule:12361)
Directeur de thèse	Ahmed maaroufi (Grade:Docteur)
Domaine	Sciences Politiques et Relations Internationales
Diplôme	Magister
Titre	آليات العولمة ودور ها في مسار التحول السياسي في الوطن العربي مشر وع الشرق الأوسط الكبير نموذجا
Mots clés	آليات العولمة-التحول السياسي-الوطن العربي-مشروع الشرق الأوسط الكبير
Résumé	إبر از دور آليات العولمةَ في عرقلةَ مسار التحول السياسي أو تشجيع هذا التحول في منطقةَ الوطن العربي
Réponse PG	هذا الموضوع لم يشعر فيقاعدة البيانات لدى بوابة الأطروحات
Réponse CS	
Statut	Vérifié

Fig.24 : le formulaire à imprimer.